



## Déclaration liminaire CSA 20 Février 2025

MC SAINT-MARTIN-DE-RÉ

[mcsaintmartin.ufap@gmail.com](mailto:mcsaintmartin.ufap@gmail.com)

Saint Martin le 20/02/2025

Monsieur le Président, mesdames et messieurs

Aujourd'hui, nous tirons la sonnette d'alarme. La situation carcérale nationale est à un point de rupture. Partout en France et dans les DOM-TOM, la surpopulation explose, et la MC Saint-Martin de Ré n'échappe pas à cette réalité. Chaque jour, notre établissement se remplit un peu plus, et dans quelques jours à peine, nous atteindrons notre capacité maximale.

Mais au-delà de la conjoncture, nous devons faire face à des dysfonctionnements graves qui mettent directement en danger la sécurité du personnel et des détenus. L'établissement accueille des profils de plus en plus complexes : détenus violents, profils psychiatriques, individus intolérants à la frustration. L'actualité de l'établissement depuis 2 jours nous le prouve, la gestion devient ingérable, et les tensions ne cessent de s'accroître.

Pire encore, nos infrastructures sont défailtantes. La porte 2 citadelle, un portail essentiel à la sécurisation de l'établissement est en position ouverte, un véhicule placée devant en guise de rempart depuis plusieurs semaines. La herse du quartier caserne est hors service, l'interphonie du QI/QD ne fonctionne plus, plusieurs serrures des chemins d'intervention sont défectueuses, bien-sûr cette liste n'est pas exhaustive.....

A ce niveau là on ne parle plus de budget à peine voté mais un manque criant de maintenance et d'anticipation depuis des années.

Comment assurer la sécurité dans de telles conditions ?

Un autre point extrêmement préoccupant est la cellule CPROU citadelle, hors service depuis plus d'un an. Faute de pièces de rechanges suite à des dégradations, nous sommes contraints de transporter des personnes détenues sur la voie publique pour les transférer d'un quartier à l'autre soit 2 kilomètres sur la voie publique.

C'est une faille de sécurité inacceptable ! Et pourtant, malgré la mise en place du protocole Incarville, à la suite du drame ayant coûté la vie à nos collègues le 14/05/2024, à Saint-Martin de Ré nous continuons d'exposer les personnels non formés au danger comme si de rien n'était de jour comme de nuit. Sans compter sur la composition à la hâte de l'escorte, tantôt avec le chauffeur, tantôt avec des postes fixes, tantôt avec des personnels de détention. Il en va de même pour les entrées sorties UVF, Entrées Sorties

Comme nous l'entendons souvent « oui mais ici c'est Saint Martin »

Nous ne pouvons plus attendre. Nous demandons des mesures immédiates pour répondre à cette situation intenable. Il en va de la sécurité de tous.

Vous aurez bien compris Monsieur le Président que le bureau local Ufap Unsa Justice de la MC Saint de Ré ne siègera pas ce jour dans cette instance et nous exigeons à très court terme des réponses à ces questions et des travaux. Le bureau local prendra ses responsabilités et tirera les conclusions pour manifester notre mécontentement si rien de bouge.

Les Membres Ufap Unsa Justice CSA MC Saint Martin de Ré.

*L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !*

*Le Bureau Local  
UFAP UNSa  
Justice  
Saint-Martin-de-  
Ré*

